



JOURN@L FOOT

N°484 DU 2 SEPTEMBRE 2021

INFO : COMMISSION SPORTIVE

Séniors D5: forfait général passe de 3 à 5 matchs.
Les amendes demeurent les mêmes

RAPPEL

L'Assemblée Générale des arbitres se déroule ce samedi 4 septembre 2021 à Annecy le Vieux. Les arbitres ont reçu une convocation.

Pass sanitaire obligatoire

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1
COUPES/DISCIPLINE P2
FUTSAL/FEMININES P3
ARBITRAGE P4

Clubs absents à la réunion de rentrée du 28/08 :

AMPHION PUBLIER CS – CARROZ D'ARACHES FC – CRAN OLYMPIQUE – ETREMBIERES – EVIAN FC – EVIRES AS – FUTSAL LAC ANNECY – FUTSAL GREMIO – HAUT RHONE FC – MARIN AS – ST CERGUES – THONON EVIAN GG

TOURNOIS

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger > Formulaires divers > Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

BIEN RESPECTER LES REGLES SANITAIRES (voir article sur site).

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Jeunes :

FC Les Houches – US Pringy – GO Bas Chablais - Chavanod

Commission Sportive:

Allinges – US Vétraz – Pays de Gex – FC Lemans – ASP Villaz – AS Thonon

Commission Féminine :

FC Aravis

Commission des Arbitres :

J. Dubouloz – V. Souquet Baziege – A. Da Cruz

Commission des Coupes :

US Semnoz Vieugy

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Marignier SP

Trésorier :

US Challex

COMMISSION DES COUPES

Président : Pierre BERNARD

Le tirage des Coupes du District, dans la catégorie Seniors seulement, a été effectué lundi dernier en présence des membres élus et non élus de la Commission. Les rencontres seront jouées soit le samedi 4 soit le dimanche 5 septembre. Vous êtes priés de prendre bonne note des horaires et des lieux des matchs en fonction des rencontres de Coupe de France.

Nous nous permettons de vous rappeler que les rencontres de ces deux compétitions sont placées sous les signes du Respect et du Fair-Play.

Bon match et bonne chance et rendez-vous le week-end du 11 - 12 juin 2022, au Stade de Verchères à Ville la Grand pour les Finales organisées par le club Ville la Grand AJ à qui nous adressons nos plus sincères remerciements pour leur patience et pour leur collaboration.

Exempts > Coupe 2ème niveau :

- Mont Blanc 3
- Aravis 2

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Bernard CHENEVAL

EXTRAIT PV DU COMEX DU 6 MAI 2021

Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs,

Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera, à compter de la saison 2021/2022, de la manière suivante :

- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs.
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux ;
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022).

COMMISSION FUTSAL

Président : Pierre BOISSON

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Pour le District de la SAVOIE : 3 équipes inscrites à ce jour

- FUTSAL BOURGET UNITED 1
- U S CHARTREUSE GUIERS
- ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

Pour le District HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX :

Inscrits :

- CBF74
- RUMILLY FUTSAL
- En attente :
- ODYSSEE
- FLAC
- THONON

+ 2 clubs potentiels (situation à éclaircir dans la semaine)

Une réunion visio ZOOM aura lieu le vendredi 17 Septembre 2021 avec les clubs intéressés par ce championnat à 19h00, durée environ 60 minutes.

<https://us02web.zoom.us/j/87126541168?pwd=Uzg0ajQ1VXRBN3NuMVpQenhyMUJldz09>

ID de réunion : 8712654 1168

Code secret : 100068

Si des formations ne sont pas encore inscrites, il est possible de le faire jusqu'à cette date par mail aux Districts 73 ou 74.

COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

PRATIQUE

RENTREE DU FOOTBALL FEMININ

Comme à chaque début de saison, La Rentrée du football féminin ouvre la saison du football féminin dans un cadre sympathique et convivial !

Cette événement se déroulera le **samedi 18 septembre 2021** à Beaumont et permettra de jouer au football entre filles (licenciées U7F à U13F)

CHALLENGE FOOT A 8 FEMININ

Cette saison 2020/2021, le District souhaite expérimenter la mise en place de challenge féminin sous différente forme de pratique. Ça sera l'opportunité de diversifier la pratique et l'opportunité de jouer au football dans un esprit loisir et sur des sites unique !

Les Challenges foot à 8, foot à 5, Indoor, Futsal, Tennis Ballon... seront ouvert aux licenciées libre, loisirs, (débutantes, confirmés, dirigeantes...)

La première édition s'organisera le **samedi 25 septembre 2021** à Viuz en Sallaz pour toutes les équipes féminines qui souhaitent participer.

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA – LUNDI 23/08/21 A 18H30

Président : Laurent LUTZ.

Présents : Amandine BADIN, Raphaël BARBARROUX, Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Stéphane CROMBET, Jean Paul DREVAULT, Romain GENOUD, Patrick MOREAU, Mike MOMONT, Théo RAMEL.

Assiste : Georges DUPONT et Marouenne BEN SLAMA (UNAF), Jérôme MENAND (CTDA).

Excusé : RAS

Ouverture de la séance à 18h30 en respectant les protocoles sanitaires.

Le Président souhaite la bienvenue à Théo RAMEL, nouveau membre de CDA, souhaite la bienvenue à l'UNAF ainsi qu'à tous les présents et les remercie pour leur présence.

Il remercie également Stéphane CROMBET et Jérôme MENAND pour le suivi des dossiers de renouvellement pendant la période estivale.

1°) COURRIERS

1.1 Courriers arbitres

- Roland PRUDHOM : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Marylène CHAMBON : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Alain DUPIN : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Alexandre et Cédric BERNARDO : Pris acte de vos démissions. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Malek SALHI : Demande validée, catégorie D1 pour saison 2021-2022.
- Aurélien PEYTHIEU : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Nabil EL OUAKILI : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Bernard CUISSET : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Quentin NIVET : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Ilyas ALLOUCH : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Eliot LE JONCOUR : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Sébastien MURAT : Lu et noté.
- Fatih KAHYA : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Henrique LIMA ESTEVES : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Élixa PAGE : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Bruno SOARES : Lu et noté.
- Steeven TOUTIN : Lu et noté.
- Dylan MONGET : Lu et noté.
- Titouan BESOMBES : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Anthony NOBILE : Mutation acceptée dans le district HSPG, catégorie D1 pour saison 2021-2022.
- Dany BOUSSIS : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.

- Ryan PICAULT : Lu et noté.
- Enzo JACQUIER : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Sidali BESSA : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Camille FAUCHER : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Jonathan RODRIGUES : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Théo Girard DEPROLET : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- Ouassim DELLAI : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Badr BELARBI : Lu et noté
- Said ASSAH : Candidature reçue, sera étudiée lors de la prochaine plénière après validation des critères.
- Noé CRINON : Pris acte de votre courrier souhaitant disposer d'une année sabbatique.
- Thomas VALENTIN : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.

1.2 Courrier FFF / Ligue / Autres

- Nouveau dossier médical et formalités
- Mairie d'Annecy : lu et noté (AG)

1.3 Courrier Club

RAS

2°) POINT SUR LES EFFECTIFS

Ils sont très largement à la baisse.

Il est décidé de ne plus désigner d'arbitres assistants officiels sur la catégorie D2 seniors pour cette saison au moins. De plus, il y a une forte probabilité que les rencontres D4/D5 en seniors et D2/D3/D4 en jeunes ne soient que très peu couvertes.

3°) POINT SUR LES OBSERVATIONS

En raison d'un rattrapage prioritaire des accompagnements et tutorats des 2 saisons passées, nous pourrions être dans l'obligation de réduire le nombre d'observations sur certains groupes d'arbitres.

4°) AG DES ARBITRES DU DISTRICT

Le CTDA fait une présentation de l'organisation de l'AG qui se déroulera à Annecy Le Vieux le samedi 4 septembre 2021.

5°) DIVERS

Le président donne aux membres de CDA un calendrier annuel.

L'UNAF intervient sur le partenariat des maillots pour les nouveaux arbitres.

Les prochains RDV de la CDA :

Plénière : 27/09/21 à 18h30

Auditions Arbitres : 11/10/21 à 19h00

L'ordre du jour est épuisé à 21h30.